

COUPE DE FRANCE OPEN 5 .70

Avis de Course



5 *open*
.70

COUPE DE FRANCE OPEN 5 .70

Grade 4

28 Au 31 Octobre 2021

POLE NAUTIQUE SUD GOËLO(base ST QUAY)



Grade 4

PROTOCOLE COVID 19

Selon directives FFV/ Ministère de la Santé

Pré-inscription Obligatoire

Port du Masque sur les espaces du Club

Passe sanitaire Obligatoire ou PCR

Remises des Prix en Extérieur(masque obligatoire)....

1 REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 Les règlements fédéraux.

2 PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de World Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe **OPEN 5.70**
- 3.2 Les bateaux admissibles DOIVENT se pré-inscrire par email au plus tard **le 18/10/ 2021** à l'adresse suivante : polenautique@sbaa.fr
Majoration de 10 euros pour les inscriptions passée cette date. Le paiement sera effectué sur place

- 3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité 2021
 - Pass Sanitaire.
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de 1,5 millions d'Euros,
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4 DROITS À PAYER

Les droits à payer requis en chèque ou en carte bancaire sont les suivants :

- **150 €** par bateau à payer lors de la confirmation des inscriptions le 27 ET 28/10/2021
- **40 €** de grutage aller/retour

Créneaux de grutage à réserver :

Aller :

Lundi 25 octobre	9h00/13h00	
Mercredi 26 octobre	9h00/14h00	
Jeudi 27 octobre	9h00/14h30	

Retour :

Samedi 28 octobre	impossible	
Dimanche 29 octobre	12h00/18h00	

5 PROGRAMME :

5.1 Confirmation d'inscription : Mercredi 27 de 14h00 à 17h00 et jeudi 28/10 de 09h à 11h au club quai Robert Richet 22410 ST QUAY PORTRIEUX

5.2 Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
Jeudi 28/10/21	14h00	OPEN 5.70
Vendredi 29/10/2021	10h00	OPEN 5.70
Samedi 30/10/21	10h00	OPEN 5.70

Remise des Prix jeudi et vendredi soir courses par élimination

Remise des dossards pour le lendemain (classement provisoire 1°/2°/3°)

Tombola pour tous le dernier jour avant remise des prix

Repas des équipages pour tous (équipages et entraîneurs bénévoles) Vendredi 29 1021 : PAELLA

6 **JAUGE** : Une pesée sera effectuée lors des inscriptions.

7 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles sur le tableau officiel numériques . www.polenautiquesudgoelo.fr

8 LES PARCOURS

8.1 Les parcours à effectuer sont de types construits ou côtiers.

8.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

9 SYSTEME DE PENALITE

Pas modification de la règle 44.1

10 CLASSEMENT

10.1 Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 3.

Le système de classement utilisé est le Système de Points à Minima de l'Annexe A des RCV.

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course. (hors course par élimination direct)

11 COMMUNICATION RADIO

Une communication pourra être effectuée avec les équipages par le comité de course

12 PRIX

Des coupes et prix seront distribuées aux trois premiers et des lots à l'ensemble des coureurs.

13 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

14 ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 millions d'Euros.

15 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

POLE NAUTIQUE SUD GOELO

02 96 70 54 65

E-mail : polenautique@sbaa.fr -

Site : <http://www.polenautiquesudgoelo.fr/>

Référent technique pour la Coupe De France : yann.lecarrer@sbaa.fr

Hebergements

Logement négocié : Centre de vacances ANAS BRETAGNE 22410 Treveuneuc

tel : 02.96.70.42.88 bretagne@anas.asso.fr

ou

logement st quay Portrieux

Voici le lien vers nos hébergements : <https://www.saintquayportrieux.com/ou-dormir/locations-vacances/>

Stockage des Bateaux : Une solution de stockage avec un chantier a été négocié (gratuité) pour stockage des bateaux entre le spi ouest et le 25/10/2021